

Séance du 23 mai 2016

Date de convocation : 10-05-2016

Nombre de membres

Afférents au Conseil Communal	En exercice	Qui ont pris part à la réunion
11	11	09

L'an deux mil seize, le vingt-trois mai à vingt heures trente, le Conseil Communal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Guy VELANY, Maire délégué.

Étaient présents : MM. BINET Samuel , SEBERT Emmanuel, Mme CHERON Béatrice, M. ROUX Benoît, Mme VAN RIJN Hendrika, MM.LABBE Jean-Marc,RENET Alain et Mme MANSON Aurélie.

Absents excusés : MM. LECOCQ Philippe et LECOQ Laurent,

A été nommée secrétaire : Mme MANSON Aurélie

.....
Séance n°2016-03

Compte administratif 2015.

Monsieur le maire délégué donne connaissance à ses collègues des résultats de l'an dernier pour le budget principal, budget annexe lotissement et CCAS.

Le compte administratif 2015 de la commune laisse apparaitre un excédent de fonctionnement de 190 282,99 €

Et un déficit d'investissement de 19 998,08 €

Le compte administratif 2015 du budget annexe lotissement des Ajoncs laisse apparaitre un excédent d'investissement de 1 946,17 euros

Le compte administratif 2015 du CCAS laisse apparaitre un déficit de fonctionnement de 1 430,34 euros.

A l'unanimité le conseil communal adopte les comptes administratifs 2015 présentés par le maire délégué. (tableaux en annexe) ainsi que le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2015 qui n'appelle aucune réserve ni observation. L'exercice 2015 est déclaré clos.

Subventions

Intitulé	2016
Anciens combattants	80,00 €
Sté Agriculture Vire	50,00 €
Coopérative scolaire	75,00 €
FSL	17,10 €
Accès au Droit de Vire	125,00 €
Ass° Parents d'Elèves	75,00 €
Comité des fêtes	120,00 €
TOTAL Cpte 6574	542,10 €

Monsieur le maire délégué invite les membres du conseil communal à examiner et se prononcer sur les demandes de subvention reçues pour l'année 2016

Ayant considéré que Vire Normandie regroupe l'ensemble des demandes adressées aux communes déléguées pour des associations locales, départementales et régionales, le conseil communal étudie les demandes pour les associations communales et intercommunales

Le conseil communal émet un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution de subventions pour un montant global de 542,10 euros

Herbe à faucher : Il a été fait appel à candidatures pour la vente d'herbe à faucher dans les parcelles communales du terrain de sports et celle jouxtant le site de traitement des eaux usées.

Une seule offre a été reçue en mairie pour chaque parcelle.

Monsieur le maire délégué propose d'attribuer l'herbe du terrain de sports à Monsieur DUPONT Sébastien « la Pesnière » à Maisoncelles la Jourdan proposant 120 euros.

Monsieur le maire propose d'attribuer l'herbe des 60 ares situés près du site de traitement des eaux usées à Monsieur GUILLOUET Maurice « le bourg » à Maisoncelles la Jourdan proposant 90 euros.

A l'unanimité ces propositions sont acceptées par le conseil communal

Devis débroussaillage

Monsieur le maire délégué donne connaissance à l'assemblée du devis 2016 de l'entreprise Joël GUILLOUET qui effectue le débroussaillage des bernes, talus au printemps (12 km) et débroussaillage des chemins ruraux à l'automne (43 h)

Le montant total s'élève à 4 893,60 euros TTC.

A l'unanimité cette proposition est acceptée par le conseil communal

Départ retraite personnel communal

Monsieur le maire délégué donne lecture d'un courrier de la secrétaire de mairie qui sollicite son admission à la retraite pour carrière longue à compter du 1er janvier 2017. Le conseil communal prend acte de cette demande et charge monsieur le maire délégué d'en informer le service des ressources humaines de Vire Normandie.

Journées du patrimoine.

Dans le cadre des journées du patrimoine 2016, il est proposé par des membres du conseil de mettre en valeur la boulangerie de la Sansonnière et d'organiser une cuisson de pain avec dégustation et vente. Un petit groupe va travailler sur ce projet afin d'en assurer la réalisation.

Séance levée à 23 h 00

Maisoncelles-la-Jourdan, le 23 mai 2015

Le Maire délégué, Guy VELANY